

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2025/ 018

DECISION MUNICIPALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ATTRIBUTION DE MARCHES A PROCEDURE ADAPTÉE
ACQUISITION DE VEHICULES NEUFS

1.1 - Marchés Publics

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des Articles **L.2122-22-4°** et **L.2122-23** du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **29 juin 2022** portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le Budget Primitif **2025** de la Commune voté le **18 décembre 2024**,

Vu l'inscription à l' Article **21828** du Budget,

Considérant les mises en concurrence effectuées,

Considérant les offres jugées économiquement les plus avantageuses par la mini commission d'appel d'offres en date du **21 janvier 2025**,

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer le marché acquisition de véhicules neufs avec les entreprises suivantes :

Lot	Titulaire	Montant TTC
1 : véhicule de tourisme neuf service évènementiel	KEOS CALAIS BY AUTOSPHERE	22 030.76 €
2 : véhicule de tourisme neuf service évènementiel	KEOS CALAIS BY AUTOSPHERE	22 030.76 €
3 : véhicule de tourisme neuf service attractivité	KEOS CALAIS BY AUTOSPHERE	22 030.76 €

Article 2 : Les dépenses seront imputées à l' Article **21828** du Budget,

Article 3 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations ;
- Mise en ligne sur le site internet de la Ville ;
- Transmise au Sous-Préfet de Dunkerque

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à GRAVELINES, le
27 JAN. 2025
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Reçu en Sous-Préfecture le **27 JAN. 2025**
Mis en ligne sur le site de la Ville le **27 JAN. 2025**



Bertrand RINGOT